

Réunion du Conseil Municipal du Jeudi 31 Mars 2022 à 20h15, sous la présidence de Jean-Gabriel MASSON, Maire

Présents : JG Masson, R. Blondel, M. Delattre, D. Roussel, R. Lemaire, B. Fruleux, G. Pruvost, V. Lagache, J. Mouchon, G. Jamez N. Gernez, A. Defevre

Excusés : (procurations données), F. Sirieys, T. Ingelaere, C. Chrétien

✓ Approbation du Compte rendu du conseil municipal du 24 Février 2022

Monsieur le Maire donne lecture du compte rendu du précédent Conseil Municipal. L'ensemble des membres adopte celui-ci à l'unanimité.

✓ Approbation du Compte de Gestion et Compte Administratif 2021

Le compte de gestion et le compte administratif 2021 sont approuvés à l'unanimité.

Les recettes de fonctionnement s'élèvent à 729 749.47€, les dépenses à 594 388.26€, soit un excédent de fonctionnement de 135 361,21€

Les recettes d'investissement s'élèvent à 3 162 425.11€, les dépenses à 1 962 319.66€.

Les résultats de clôture de l'exercice 2021 sont approuvés pour la somme de 1 137 027.24€ pour la section d'investissement et à 558 558.36 pour la section de fonctionnement.

✓ Vote du budget prévisionnel 2022, subventions, vote des taux d'imposition

Il est provisionné un total de dépenses et recettes de fonctionnement la somme de 1 211 719.52€ dont 488 675.52 € de résultat d'exploitation reporté.

Dépenses :

Charges à caractère général :	356 408.95 €
Charges de personnel :	351 450 €
Atténuations de produits :	1 200 €
Dépenses imprévues :	80 000 €
Virement à la section d'investissement :	300 000 €
Opérations d'ordre :	700 €
Autres charges de gestion courante :	102 863 €
Charges financières :	16 097.57 €
Charges exceptionnelles :	3 000 €

Recettes :

Résultat d'exploitation reporté :	488 675.52 €
Atténuations de charge :	1000 €
Prestations de services :	96 900 €
Impôts et taxes :	466 997 €
Dotations et participations :	151 947 €
Autres produits de gestion courante :	6 200 €

Il est provisionné en dépenses et recettes d'investissement la somme de 1 813 786.51€ dont 1 137 027.24 € de solde d'exécution de la section d'investissement reporté et 300 000€ de virement de la section de fonctionnement.

Les programmes d'investissement sont budgétés comme suit :

Dépenses :

- Opérations financières : 504 228.60 €
- Aménagement Espace Abiette : 4 500 €
- Cimetière : 30 000 €
- Signalisation routière : 2 000 €
- Salle de sports (reste à réaliser 2021) : 1 155 689.28 €
- Bâtiments communaux : 54 563.36 € (dont 10 397.83 € de reste à réaliser 2021)
- Matériel divers : 62 805.27 € (dont 7055.27 € de reste à réaliser 2021)

Recettes :

Opérations financières (report, virement fonctionnement, FCTVA) : 1 813 786.51 €

Après délibération, il est décidé de maintenir les taux d'impositions des taxes directes locales pour 2022 à savoir : 32.40 % pour le foncier bâti et 33.89 % pour le foncier non bâti.

Vote des prévisions de subventions ci-après :

Associations	BP 2022 / 50 088€
A A D V A H (Asso Aide Défense Victime Accidentées et Handicapées)	80 €
ADMR - FAMI-WEPPEs	50 €
APEF	0
BOUGE EN WEPPEs (foulée des weppes)	3 000 €
LES RESTOS DU CŒUR	75 €
CROIX DE GUERRE- VALEUR MIL	50 €
RIRE ET THEATRE	300 €
RIRE ET THEATRE (2S2C)	0
CLUB D'ECHECS	0 €
CLUB D'ECHECS (Interventions école)	300 €
CLUB DES AINES	300 €
COMITE DES FETES	0
	1 500 €
CROIX ROUGE	80 €
ENSEMBLE MUSICAL DES WEPPEs (fonct)	300 €
EMW (Selon nb enfants)	450 €
ENTENTE SPORTIVE DES WEPPEs	300 €
ESCRIME	300 €
F W T M	300 €
GYMNASTIQUE FROMELLOISE	0
INNOV'ENFANCE	3180 €
RIGOLO COMME LA VIE	16000 €
ASSO, LOISIRS BEAUCAMPS LIGNY	300 €
OGEC - STE MARIE BEAUCAMPS	2839,48 €
LA CHORALE "A PLEINE VOIX	0
LALLOEU TERRE DE BATAILLES 1914-1918	150 €

Médiathèque	
Médiathèque - sonothèque de Radinghem-en-Weppes : Licence PMB (suivant coût réel des licences)	700 €
LE TEMPS DE LIRE: prise en charge formation PMB	235,2 €
LE TEMPS DE LIRE: fonds documentaire (3€ / habitant)	3123 €
LE TEMPS DE LIRE: animation réseau (sur facture)	300 €
LE TEMPS DE LIRE: subvention fond thématique réseau MédiaWeppes	1000 €
LE TEMPS DE LIRE (subvention de fonctionnement fournitures, déplacement)	300 €
LE TEMPS DE LIRE (repair café)	300 €
LE TEMPS DE LIRE (Couture)	300 €
MAM GRIBOUILLE ET PAPOUILLE	300 €
OCCE (école) classe de neige +55€ masques enfants	5 335 €
OCCE ANIMATION JARDINS	1 550 €
OFFICE DE TOURISME DE WEPPEES	300 €
PARTAGE EN WEPPEES	0
SECTION UNC	300 €
WEPPEES NATATION	230 €
SEWEP	0
Rugby Club des Weppes	300 €
Peinture sur soie	300 €
Les amis de The Lee	200 €
North in Coming	300 €
Fit et Form GV Fromelles	300 €
UTOPIA - Prestation compagnie Tire-Laine (hors prise en charge MEL)	1 560 €
Concert de poche	3 000 €

✓ Présentation de la concertation SDIT, et du projet d'extension de l'aéroport de Lesquin - Avis de la commune

<https://participation.lillemetropole.fr/processes/concertationprealablesdit>

Une concertation est en cours sur le projet du Schéma directeur intercommunal de transport. Dans notre secteur, un projet de tramway au départ de Lille (Porte des postes jusqu'à Haubourdin collège le Parc) est à l'étude. Une deuxième variante aboutirait à la ZAC du Moulin d'Hallennes-lez-Haubourdin.

L'objectif est que la voiture ne soit plus l'élément prioritaire de transport.

Des questions se posent :

- Comment accéder au terminus du tramway, les problèmes de l'accessibilité et du stationnement sont-ils étudiés et pris en compte ?
- Quel accès via les vélos et ou le multimodal (voiture + transport en commun).
- Quels accès par l'A25 et la RN 41 pour les automobilistes et leur éviter l'entrée dans l'aire urbaine) ?

Le tracé d'Haubourdin ne sera pas utilisable par les communes des Weppes, l'idée de prolongation d'Hallennes-lez-Haubourdin vers Sequedin, Englos serait judicieuse, avec pour stationnement les parkings du centre commercial les Géants. La prolongation vers

Hallennes, ZAC du Moulin serait également intéressante mais nécessiterait du stationnement complémentaire.

Un projet d'extension de l'aéroport de Lesquin est à l'étude :

Il est dommage qu'il n'y ait pas de liaison structurante vers l'aéroport de Lesquin depuis les nœuds principaux d'autres transports, tels que le train.

L'objectif d'agrandissement de l'aéroport est de doubler le trafic d'ici 2023 (avec élargissement des taxiways).

Une question se pose sur les axes de transport alternatif à la voiture vers l'aéroport. Comment diminuer le nombre de voitures qui se garent sur la zone de l'aéroport ?

Le Conseil Municipal émet un avis favorable à ces projets.

Ampliation des 2 délibérations sera faite à la préfecture et à la MEL.

✓ **Avancement travaux salle de sport - Activités sportives pressenties**

Il y a un retard de livraison des menuiseries du hall qui ne sont toujours pas arrivées à ce jour : ceci provoque donc un retard de l'avancement du chantier impactant les autres lots. Il faudra être vigilant sur la pré-réception des travaux, notamment sur les finitions.

Questionnement sur le bassin de rétention : le bassin est étanche, mais pas très esthétique : il faudrait mettre sur la bâche, 10 à 20 cm de terre en fond pour pose de plantes, et de plantes grimpantes sur les côtés. Un avenant est demandé.

Les travaux d'évacuation, par la société Delestrez, des arbres présentant un danger sont terminés.

Activités sportives :

Présentation de l'association « Fit Form GV Fromelles » qui amène de nouvelles activités sportives complémentaires.

Arrivée d'une association de jeux de plateaux type wargames « North is coming » qui occupe la salle du Temps Libre le mardi soir.

En anticipation, le principe de subvention a été voté pour aider au démarrage des activités. Le versement se fera dès que les statuts nous seront présentés.

✓ **Renouvellement convention LPA avant mise en place SIVU fourrière**

Il est décidé de la renouveler à minima d'1 an (2022) en attendant le futur SIVU Fourrière, ce pour assurer la continuité de la compétence Fourrière qui incombe à la commune.

✓ **Lancement du marché de restauration scolaire**

Il y a lieu de lancer un nouveau marché « restauration scolaire », effectif au 01 septembre 2022.

Le cahier des charges établi courant de l'année 2021 est repris, le matériel sera apporté par le titulaire du marché. Il faudra également adapter ce marché à la loi « EGALIM » et assurer la sécurité alimentaire. La fourniture du pain reste exclue du marché.

Le Conseil Municipal donne autorisation à Monsieur le Maire pour lancer la procédure (3 ans + renouvellement d'un an maximum 2 fois).

***Point divers : organisation des élections, festivités, plan de formation
Secourisme et sécurité***

- Elections

Monsieur le Maire présente le tableau des permanences du bureau de vote à l'occasion des élections présidentielles et législatives.

- FEAL :

Au 1^{er} Janvier 2022, les communes de la CCPC reprennent la compétence électrification en intercommunalité et sortiront du périmètre de la FEAL. La compétence en éclairage public demeure pour les 11 autres communes de la FEAL. Il y a intérêt à y rester pour la fiscalisation, sinon la commune devra intégrer dans ses taux d'imposition les charges liées à l'éclairage public.

- Plan de formation secourisme et sécurité :

1 session PSC1 pour les agents de la commune

1 session PSC1 pour les habitants avec participation de 20 €, (65 € si défection)

1 session de sensibilisation à la sécurité (défibrillateur, incendie) pour les animateurs sur la salle de sport (enseignants, animateurs sportifs...)

- Changement dans les dates UTOPIA :

Ce sera le dimanche 5 juin toute la matinée avec guinguette au final (midi).

Balade de 3 km avec points activités le matin avant la guinguette. Les activités démarrent à 10 heures par petits groupes pour déambulation (médiathèque porte tressée, école avec jardin, mairie avec atelier et 2 espaces au niveau de l'Abbiette). Le musée participe également.

Le budget pour la commune de Fromelles s'élève à 1560 € (hors prise en charge de la MEL).

Monsieur le Maire donne lecture du prochain calendrier des manifestations.

Tous les sujets ayant été abordés, la réunion se termine à 23 h 40